

Licence Professionnelle

Chargé d'affaire et conducteur de travaux en agencement



Objectifs de la formation

Acquérir des compétences tant au niveau théorique que pratique permettant de répondre à une affaire dans le domaine de l'agencement. Être en capacité de réaliser une proposition créative d'agencement, de concevoir et réaliser l'étude financière. Réaliser le suivi financier ainsi que la conduite du chantier.

Durée de la formation

10 mois, formation initiale ou en apprentissage. (16 semaines de stage). Elle s'articule autour d'un enseignement théorique de 450 heures, d'un projet tuteuré de 150 heures et d'un stage en entreprise de 12 semaines.

Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un Brevet de technicien supérieur dans le domaine de l'agencement ou du bois.
- S'inscrire sur le site de l'UFR Champollion à ALBI (licence MICAPP)

Qualités requises

Motivation, dynamisme, esprit d'équipe, curiosité technologique.

Goûts des réalisations concrètes sur chantier ou en atelier, maîtrise des phases d'évolutions spécifiques aux chantiers liés au second œuvre et au mobilier.

Insertion professionnelle

- Chargé d'affaire dans une entreprise d'agencement tout corps d'états
- Responsable/coordonnateur de chantier
- Chez un architecte en suivi et gestion de chantier

Poursuite d'études possible

- Formation en design ou art appliquée,
- Autres licences ...
- Écoles d'éclairagisme, de signalétique,
- Gestion d'entreprise
- Écoles d'architectes (admission sur concours)

Durée horaire (liste des modules)

- UE1 Conduite et gestion de projets (outils, tableurs et bases de données)
- UE2 Sciences humaines, sociales et économiques (langues, communication, économie gestion et connaissance du milieu professionnel)
- UE3 Culture générale (outils de modélisation, système mécanique bois, qualité, environnement et ergonomie)
- UE4 Spécialisation (conception, agencement, devis, réalisation et gestion de chantier)
- UE5 Projet tuteuré
- UE6 Stage

Epreuves examen

- **Contrôle en cours de formation (CCF)** : suivi de projet tutoré
- **épreuves ponctuelles** : toutes sous forme de partiel, projet tutoré (oral devant un jury), Rapport de stage (oral devant un jury)

Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>

